



Les règles pour les informations personnelles

Quand on s'inscrit sur Yuugi, on doit donner des informations personnelles.

Par exemple :

- son adresse mail,
- son numéro de téléphone.

Mais Yuugi ne peut pas faire n'importe quoi avec ces informations.

Il y a des règles.

Dans ce document, on va expliquer les règles.

Il y a aussi la clause de consentement.

C'est un autre document.

C'est pour dire si vous êtes d'accord avec les règles.



1. Yuugi c'est qui ?

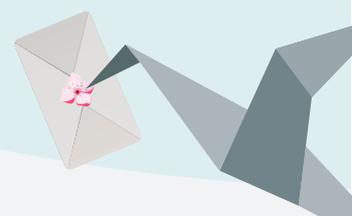
C'est l'asbl Senrj qui a créé Yuugi.

Voici l'adresse de l'asbl Senrj :

Rue du Refuge, 9
à Marche-en-Famenne.

Dans l'asbl Senrj, il y a plusieurs personnes qui travaillent.

Pour avoir plus d'informations, vous pouvez envoyer un mail à bonjour@senrj.be.



2. Les informations personnelles

Yuugi a besoin d'informations pour savoir qui vous êtes :

- Votre nom et votre prénom.
- Votre âge.
- Si vous êtes un homme ou une femme.
- Votre date de naissance.
- Votre nationalité.
- Par exemple, si vous êtes belge ou français.
- Votre adresse.



Yuugi a besoin d'informations pour vous contacter :

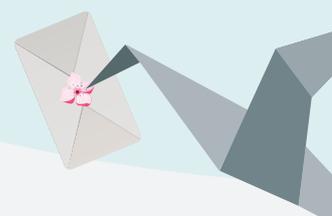
- Votre numéro de téléphone,
- Votre adresse mail,
- Votre adresse.

Yuugi a besoin d'informations pour trouver un correspondant.

Un correspondant c'est la personne
à qui vous allez écrire des lettres ou des mails.

Ce sont des informations sur :

- ce que vous aimez,
- combien de lettres vous avez envie de recevoir et d'écrire.
Par exemple : 1 lettre par semaine ou 1 lettre par mois.
- Comment vous voulez écrire votre lettre :
 - Par le poste ?
 - Par mail ?



Yuugi ne garde pas les informations personnelles

Par exemple, les informations :

- sur votre santé,
- sur votre religion,
- sur votre orientation sexuelle.

L'orientation sexuelle c'est savoir si on aime les femmes, les hommes ou les 2.

Yuugi peut aussi avoir des informations sur vous qui sont sur Internet.

Par exemple, les informations sur vous sur Facebook.

Quand vous appelez Yuugi par téléphone, on peut aussi écrire des informations sur vous.

Par exemple, votre nom, votre prénom et votre numéro de téléphone.

3. Pourquoi Yuugi a besoin de ces informations ?

Yuugi a besoin de ces informations personnelles pour :

- trouver un correspondant,
- vous mettre en contact avec ce correspondant,

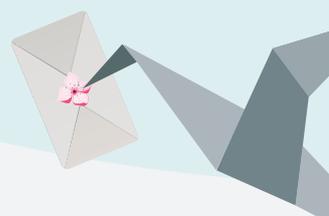
Yuugi va garder toutes ces informations dans un fichier sur un ordinateur.

Yuugi a besoin de ces informations pour bien travailler.



**Le messenger
créateur de liens**

Ils nous soutiennent :



4. Qui va recevoir ces informations personnelles ?

Il y a plusieurs personnes qui travaillent chez Yuugi.

C'est seulement ces personnes

qui peuvent voir les informations personnelles.

Et seulement si elles ont besoin de ces informations pour leur travail.

Il y a aussi d'autres personnes qui peuvent voir vos informations :

- Votre correspondant.
- Les comptables.
Ce sont les personnes qui gèrent l'argent de Yuugi.
- Les personnes qui s'occupent de l'informatique.
Par exemple : du site internet.
- Les services qui donnent de l'argent à Yuugi.
- Les personnes qui organisent des événements.

5. Pendant combien de temps Yuugi va garder ces informations sur son ordinateur ?

Ça dépend.

Yuugi va garder vos informations personnelles

jusqu'à ce qu'il n'en ait plus besoin.

Yuugi va aussi respecter la loi.

Parfois c'est écrit dans la loi combien de temps

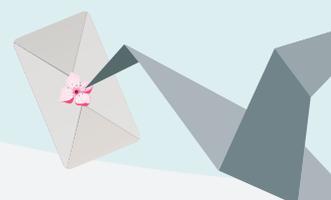
on peut garder une information personnelle en particulier.

Par exemple : votre adresse.



**Le messenger
créateur de liens**

Ils nous soutiennent :



6. Vos droits

Vous avez des droits pour vos informations personnelles.

Vous pouvez faire plusieurs choses

pour faire respecter ces droits :

- Vous pouvez demander une copie des informations personnelles.

Comme ça, vous pouvez avoir toutes les informations que Yuugi a sur vous.

- Vous pouvez changer vos informations personnelles.

Par exemple, si vous changez d'adresse, vous pouvez demander qu'on change l'adresse.



- Vous pouvez demander d'effacer vos informations personnelles.

Par exemple si vous pensez que Yuugi ne respecte pas la loi.

- Vous pouvez demander qu'on arrête d'utiliser

vos informations personnelles.

Ça veut dire que Yuugi peut toujours garder les informations.

Mais si Yuugi veut utiliser ces informations,

il doit vous demander si vous êtes d'accord.

- Vous pouvez demander à Yuugi

d'envoyer vos informations personnelles

à quelqu'un d'autre.

Mais il y a des règles à respecter.



- Souvent ce sont des ordinateurs qui gèrent les informations personnelles.
Pas des personnes.
Vous pouvez dire que vous n'êtes pas d'accord.



- Vous pouvez dire que vous n'êtes plus d'accord.
Même après avoir signé la clause de consentement.
Yuugi va devoir effacer vos informations personnelles.

Si votre correspondant n'est plus d'accord, vous devez arrêter de lui envoyer des lettres ou le contacter.
Si vous continuez à le contacter, Yuugi peut vous supprimer.

Comment faire pour faire respecter vos droits ?

Vous pouvez envoyer un mail à bonjour@senrj.be ou une lettre à l'asbl Senrj avec votre demande.



Si vous trouvez que Yuugi ne respecte pas la loi et vos droits, vous pouvez le dire à la Commission pour la protection de la vie privée.

L'adresse c'est :

Rue de la Presse, 35
à Bruxelles.

7. Et si vous avez moins de 16 ans ?

Mais il faut l'accord des parents ou de la personne responsable.

Il faut remplir une autorisation parentale.

Il faut aussi qu'un parent donne une copie de sa carte d'identité.



Projet **yuugi** (asbl SENRJ) – www.yuugi.be – youhou@yuugi.be

067.400.410 de 10 à 16h les lundis, mercredis et vendredis.

Senrj asbl

Siège social : Maison des Associations Grand-Place Baudouin 1er, 3 - 1420 Braine-l'Alleud

Adresses de correspondance :

Wallonie : Chaussée de Tervuren, 40 - 1410 Waterloo - Bruxelles : Rue Paul Devigne, 7 - 1030 Bruxelles

BCE : 0741.733.462 - RPM tribunal du travail Brabant Wallon division Nivelles - IBAN : BE 06363117930822 BIC : BBRUBEBB

www.senrj.be / bonjour@senrj.be

